Union syndicale Solidaires SUD 33
Syndicat départemental des collectivités Territoriales

Bordeaux, le 16 juin 2021

Monsieur le Président
Conseil départemental de la Gironde
1, esplanade Charles-de-Gaulle
CS 71223
33074 Bordeaux Cedex

Objet : préavis de grève pour l'ensemble des agents de la DGAS

Monsieur le Président,

Conformément au troisième alinéa de l'article 3 de la loi numéro 63-777 du 31 juillet 1963, le syndicat SUD CT33, représentant les agents de la DGAS travaillant dans votre collectivité dans les Maisons Départementales de la Solidarité et les PTS, dépose un préavis de grève pour le jeudi 24 juin 2021 de 00h00 à 17h.

Suite au préavis de grève du mardi 8 juin 2021 des agents du PTS du Médoc, les propositions de l'administration restent largement insuffisantes et ne répondent pas aux attentes des agents.

De plus, de nombreux collègues des autres PTS nous ont signalé être dans la même situation.
Celle-ci n'a que trop durée Monsieur le Président, il est grand temps de répondre de façon conséquente à la demande de moyens que vous réclament depuis tant d'années les agents de la DGAS.

Les revendications portent toujours sur :

- Des conditions de travail et des moyens insuffisants en personnels,
- Une organisation du travail inadaptée aux besoins des équipes
- De nouvelles décisions entrainant un surcroit d'activité (bascule de la prévention au sein des MDS par exemple)
- Inquiétudes concernant le dé conventionnement avec la MSA
- Problématique récurente des remplacements des collègues absents
- Sentiment d'épuisement professionnel qui perdure

Dans le cadre de ce préavis de grève, nous sommes disponibles pour ouvrir des négociations en vue d'obtenir satisfaction à ces revendications.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations syndicales.

Le Secrétaire
Dominique BROUCH

SYNDICAT DEPARTEMENTAL
SUD CT 33
196 Boulevard Godard
Immeuble Trireme
33300 BORDEAUX
07 68 15 43 31

Brouch